



TITRE: ENTRE « BON USAGE » ET COLLOQUIALISATION : ANALYSE DES RECOMMANDATIONS D’UN MANUEL DE JOURNALISME CONTEMPORAIN

TITLE: BETWEEN *BON USAGE* AND *COLLOQUIALISATION*: AN ANALYSIS OF RECOMMENDATIONS IN A CONTEMPORARY FRENCH JOURNALISM MANUAL

AUTEURE: MIRJAM SIGMUND, UNIVERSITÄT TÜBINGEN

REVUE: *Circula*, NUMÉROS 21-22

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L’UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ANNÉE: 2025

PAGES: 82 - 107

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTPS://HDL.HANDLE.NET/11143/23709](https://hdl.handle.net/11143/23709)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/23709](https://doi.org/10.17118/11143/23709)

 Cet ouvrage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons [Attribution 4.0 International](#).

Entre « bon usage » et *colloquialisation* : analyse des recommandations d'un manuel de journalisme contemporain

Mirjam Sigmund, Universität Tübingen
mirjam.sigmund@uni-tuebingen.de

Résumé : La question de départ de cet article est de savoir si le langage de la presse en France est affecté par un processus de *colloquialisation*. Étant donné que la situation diglossique du français actuel est caractérisée par une séparation stricte entre l'écrit et le parlé, et que la norme prescriptive apparaît comme étant très stable, un changement massif est peu probable. Toutefois, un changement dans le sens d'une *colloquialisation* concernant des phénomènes d'oralité qui ne sont pas vus comme des déviations de la norme semble plus probable. L'article examine la façon dont Yves Agnès aborde ces tendances à la *colloquialisation* dans son *Manuel de journalisme*. Outre la mention explicite du « bon usage » et la critique du « mauvais usage », l'accent est mis sur la lisibilité et les recommandations visant à une écriture créative sont examinées. L'analyse met en évidence que les recommandations du manuel, qui visent en premier lieu une bonne lisibilité, oscillent entre des commentaires puristes et une ouverture surprenante en ce qui concerne les innovations linguistiques.

Mots-clés : *colloquialisation* ; langage de la presse ; lisibilité ; purisme

Abstract : The starting point for this article is the question of whether newspaper language in France is subject to a colloquialisation process. The diglossic situation of contemporary French is characterised by a strict separation of written and spoken language and the prescriptive norm appears very stable, making a profound change unlikely. Nonetheless, it is not implausible to hypothesise that a specific transformation is occurring: namely, a colloquialisation, which pertains to these oral phenomena that are not regarded as deviations from the prescriptive norm. The present article provides an examination of the manner in which Yves Agnès approaches colloquialisation tendencies in his *Manuel de journalisme*. Aside from the explicit mention of the *bon usage* and the critique of the *mauvais usage*, the focus is directed towards the readability and recommendations for a creative writing style. The analysis demonstrates that the manual's recommendations oscillate between puristic commentaries and a surprisingly liberal attitude regarding linguistic innovations.

Keywords : *colloquialisation*; newspaper language; readability; purism

1. Introduction

« Le français risque de devenir une langue morte comme le latin » – ce titre, d'une interview de Michel Zink, menée par Astrid de Larminat et publiée dans *Le Figaro* en septembre 2016, fait allusion à la crise du français (v. Thérive, 1923 ; Bally, 1930 ; Queneau, 1965) dans le sens d'un écart croissant entre langue écrite et langue parlée¹. Bien que l'argumentation des « défenseurs » de la langue française soit plutôt fondée sur une idéologie que sur des observations scientifiques², il faut admettre que, d'un point de vue scientifique, il est probable qu'à l'avenir, le système des variétés du français éclate, conséquence de bifurcations croissantes entre écrit et parlé (Koch, 2010 : 163). Cela est dû au fait que, dans le français écrit, beaucoup d'innovations observées dans d'autres variétés ne sont pas admises, et ce, en raison de la norme prescriptive en vigueur (Koch, 2010 : 197s). Ainsi, en observant les bouleversements massifs, que représentent les révolutions médiatiques du XX^e et XXI^e siècle, nous nous posons la question suivante : la séparation stricte entre français parlé et écrit est-elle encore pertinente, ou des changements qui peuvent être interprétés comme des vestiges d'un processus de *colloquialisation*, c'est-à-dire « a shift to a more speech-like style » (Leech *et al.*, 2009 : 239) comme on peut l'observer pour l'anglais (Leech *et al.*, 2009 ; Mair, 2024) et pour l'allemand (Schwitala, 2000) se manifestent-ils dans le français actuel ? Parmi les phénomènes interprétés comme indices d'une *colloquialisation*, on trouve une baisse de l'emploi du passif ainsi qu'une hausse des pronoms de la 1^e personne, observées dans l'écriture académique anglaise (Mair, 2024 : 196). En outre, une longueur de phrase décroissante conjointement à une complexité syntaxique diminuante, telles qu'observées dans les tracts allemands de la période de la Réforme, peuvent être considérées comme signes d'une *colloquialisation* et peuvent être appliquées également au français. Cependant, si l'on s'intéresse à des phénomènes de *colloquialisation* propres au français, il convient de s'appuyer sur les formes attribuées au parlé comme par exemple l'omission de *ne* dans les négations, l'usage de *ça* à la place de *cela* ou du pronom *on* pour désigner la 1^e personne du pluriel (v. chap. 2).

Dans le cas où une telle tendance se manifesterait en français, nous pourrions alors nous interroger sur une baisse éventuelle des différences entre écrit et parlé. Cette dynamique rendrait moins probable l'effondrement de l'espace variationnel français (Koch, 2010) ou, pour reprendre les sombres prédictions de Zink, la mort du français.

1. Dans ce qui suit, nous comprenons « parlé » / « oral » et « écrit », dans un sens conceptionnel et non médial, sauf si c'est explicitement mentionné. La langue écrite peut être considérée comme équivalente à la langue standard dans la mesure où elle est localisée dans le domaine de la distance communicative (Koch et Oesterreicher, 1985) où la norme prescriptive est en vigueur.

2. Pour ce qui en est des « défenseurs » de la langue, il convient de mentionner qu'à partir de la deuxième moitié du XXI^e siècle, leur argumentation se concentre surtout sur le phénomène redouté de l'anglicisation.

Afin d'analyser un changement de la langue standard, nous avons choisi, à titre d'exemple, de prendre en considération le traitement du langage de la presse écrite dans un manuel s'adressant aux journalistes. Ce type de langage englobe toute une gamme de traditions discursives (Koch, 1997b) ou bien de types de textes tels que les brèves, les filets, les reportages ou interviews. Traditionnellement, ces traditions discursives se situent, d'un point de vue conceptionnel (Söll, 1985 ; Koch et Oesterreicher, 1985) et malgré des différences nettes, principalement dans le domaine de l'écrit³. Le changement des paramètres communicatifs des médias de masse et, dans ce contexte tout particulièrement, le degré croissant d'une « *informalisation* » générale de la communication, soulève la question de savoir si l'on peut observer une *colloquialisation* dans le langage de la presse française en sens que des phénomènes provenant du parlé augmentent dans le langage de la presse. Cette discussion repose sur une supposition contraire aux observations et prévisions faites par Koch il y a presque 30 ans. Il avait alors prédit une bifurcation croissante entre français écrit et parlé, due principalement aux médias audiovisuels (Koch, 1997a). Afin de répondre à ces interrogations, il convient, en premier lieu, de vérifier si une ouverture est observable, en gardant à l'esprit que les phénomènes provenant de l'oral sont de plus en plus admis dans les articles de presse (Rühlemann et Hilpert, 2017). Si tel est le cas, on pourrait constater une *colloquialisation*, et parfois, lorsque des structures du système linguistique sont modifiées, une re-standardisation (Berruto, 1987 : 62-65, 55-103).

Dans ce qui suit, nous établirons une description de la situation diglossique portant sur la stricte séparation entre écrit et parlé en France (v. chap. 2). Par après nous comparerons différentes analyses de la hausse des phénomènes d'oralité dans différentes approches théoriques (v. chap. 3). À ce propos, il semble important de noter que ces analyses de l'augmentation des phénomènes d'oralité, ne se réfèrent pas toujours à la norme prescriptive et à son changement. Dans un deuxième temps, l'accent sera mis sur l'analyse des recommandations données dans le *Manuel de journalisme* d'Yves Agnès (³2015) (v. chap. 4), ouvrage dans lequel la recherche d'indices de *colloquialisation* sera le centre de notre prospection. Les thèmes centraux seront le « bon usage » et la lisibilité mentionnés explicitement dans le manuel. En outre, nous analyserons les tendances puristes qui se trouvent à plusieurs endroits de l'ouvrage.

3. Dépendamment du type du journal, des phénomènes oraux peuvent toutefois apparaître ici, notamment dans les citations.

2. La situation diglossique en France

C'est l'immuabilité de la norme prescriptive du français, depuis sa codification au XVII^e siècle, qui peut être tenue responsable de la bifurcation croissante entre langue parlée et langue écrite. Cela résulte en une situation décrite comme étant une diglossie⁴ selon la conception de Ferguson :

DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of another period or in another speech community which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation. (Ferguson, 1959 : 244s)

Alors qu'Anne Zribi-Hertz et Benjamin Massot estiment que la relation entre français parlé et français écrit peut être vue comme une diglossie (Massot 2008, 2010 ; Zribi-Hertz 2006, 2011, 2013, 2019), Peter Koch parle avec plus de prudence d'une situation caractérisée par des tendances diglossiques dans le domaine de la morphosyntaxe (Koch 1997a, 2010, 2014).

Cependant, Koch considère que la situation ne peut pas être caractérisée comme diglossique dans le domaine du lexique⁵. Prohl (2019), en revanche, qui a particulièrement travaillé sur le lexique, constate une diglossie dans ce domaine.

Pour décrire la diglossie, il semble pertinent de recourir au schéma des deux cercles utilisés par Zribi-Hertz (2006, 2011, 2019) et Massot (2008, 2010) qui distinguent, d'un côté, *grammaire⁶ dialectale*⁷ (Zribi-Hertz) / *français démotique* (Massot) (Z 1), et de l'autre, *grammaire standard* (Zribi-Hertz) / *français classique tardif* (Massot), l'équivalent à la norme du « bon usage » (Z 3).

4. Massot et Rowlett (2013 : 6) constatent une telle situation pour le français actuel sous réserve que dans certains cas le français classique tardif, c'est-à-dire le français écrit, puisse pénétrer dans des situations informelles. L'inverse n'est pas possible.

5. Les analyses de Zribi-Hertz et Massot se basent sur la morphosyntaxe et non sur le lexique, ce qui n'empêche pas les auteurs de parler de diglossie.

6. Zribi-Hertz utilise « grammaire » dans l'acception chomskyenne du terme (v. Zribi-Hertz, 2019 : 6).

7. Ici, « dialectale » est utilisé dans un sens non-diatope dans l'acception « informelle » (v. Zribi-Hertz, 2006 : 4).

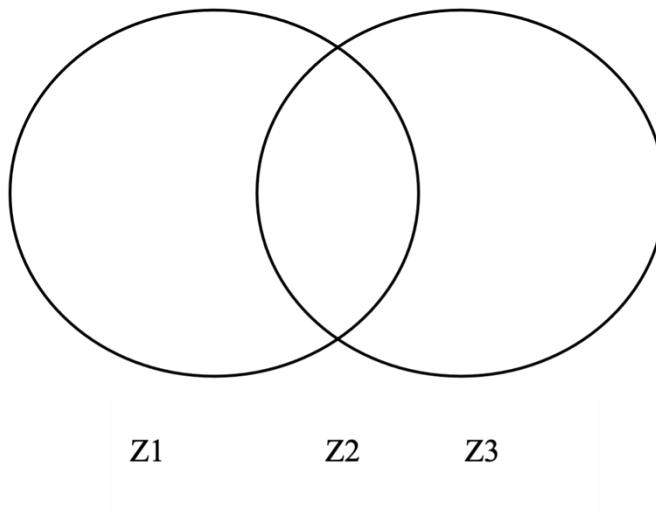


FIGURE 1: LES ZONES DE LA DIGLOSSIE D'APRÈS ZRIBI-HERTZ (2006 : 4)

Entre ces deux variétés de la même langue historique (Coseriu, 1988), dont l'une peut être considérée comme *high* (Z 1) et l'autre comme *low* (Z 3) (Ferguson, 1959), se trouve une zone de chevauchement englobant des phénomènes qui ne sont pas restreints à une seule de ces deux variétés, mais qui peuvent être utilisés soit dans Z 1 soit dans Z 3. C'est par exemple le cas des deux formes du futur, le futur simple et le futur composé, toutes deux admises soit à l'écrit soit à l'oral.

Le fait que les deux grammaires soient strictement séparées l'une de l'autre, est mise en évidence par l'impossibilité d'utiliser dans une même phrase des caractéristiques relevant de Z 1 (par exemple, la négation avec *ne*) et de Z 3 (négation sans *ne*). C'est ce que constate Benjamin Massot (2008 : 309) à la suite d'une observation à long terme, d'un locuteur adulte : toutes les phrases simples contiennent des énoncés qui peuvent être attribués, soit à Z 1 ou Z 2, soit à Z 2 ou Z 3, mais jamais à Z 1 ou Z 3, ce qui suggère qu'il s'agit de diglossie (Zribi-Hertz 2019 : 7)⁸.

D'après Koch (1997a, 2010) et Zribi-Hertz (2019), on peut supposer que le français se trouve plutôt au début d'un processus, au cours duquel la *high variety* et la *low variety* s'éloignent de plus en plus l'une de l'autre et que la zone de chevauchement diminue progressivement jusqu'à l'effondrement du système des variétés du français. Ce processus aboutirait à l'émergence de deux langues distinctes, phénomène similaire à l'évolution historique du latin-français. Cependant, si l'effet régulateur de la norme prescriptive diminuait, il serait envisageable qu'une re-standardisation apparaisse au cours de

8. C'est cette observation qui peut être utilisée comme argument contre la critique de la part des auteurs comme Blanche-Benveniste (1983 : 27), Coveney (2011) et Gadet (2007) qui prennent une position « distributionnelle » (Barra-Jover, 2013 : 88), selon laquelle il s'agit d'une seule grammaire qui comprend plusieurs variantes utilisées selon le contexte situationnel.

laquelle le français classique tardif, c'est-à-dire le « bon usage », se rapproche du français démotique, c'est-à-dire du français parlé, en empruntant des caractéristiques du parlé.

En ce qui concerne une évaluation des différents phénomènes de *colloquialisation* le schéma des deux cercles nous fournit une base utile. Si ces phénomènes sont positionnés sur un continuum s'étendant du pôle « aucune *colloquialisation* » jusqu'au pôle « *colloquialisation forte* », ce sont les phénomènes de Z 3 qui peuvent être situés près du pôle « *colloquialisation forte* », alors que ceux-ci provenant de Z 2 se trouvent dans la partie moyenne du continuum. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner les deux formes de futur (v. ci-dessous) à situer dans Z 2. Étant donné que, en général, les fréquences du futur simple sont plus hautes à l'écrit, et celles du futur composé, à l'oral, une augmentation du futur composé ainsi qu'une baisse du futur simple dans la (micro)diachronie peuvent être interprétés comme signes d'une *colloquialisation*. Cette *colloquialisation* serait toutefois moins forte étant donné que l'usage du futur composé n'est pas une déviation de la norme prescriptive.

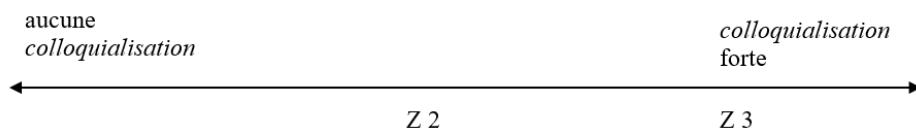


FIGURE 2 : L'ÉVALUATION DE DIFFÉRENTS TYPES DE COLLOQUIALISATION SUR UN CONTINUUM

3. Le traitement d'une hausse de phénomènes oraux dans la langue standard : *colloquialisation* et re-standardisation

En considérant la description linguistique des phénomènes d'oralité, on remarque des différences intéressantes sur la façon dont les phénomènes en question sont traités : ainsi, on trouve le traitement de phénomènes d'oralité sous un angle qui se concentre sur la variation diaphasique. C'est le cas de la *colloquialisation*, soit un « shift to a more speech-like style »⁹, observée pour l'anglais par des auteurs comme Leech *et al.* (2009) ou Mair (1995, 1997, 2024), ou encore de la *Reorialisierung* constatée à différentes périodes de l'histoire de la langue allemande par Schwitalla (2000). Ces diffé-

9. Cette constatation se base sur une analyse automatisée d'un ensemble de phénomènes linguistiques au cours de plusieurs siècles dans différents genres textuels (v. Biber/Finegan, 1989). Pour cela, le regroupement statistique de phénomènes cooccurents est fondamental. À titre d'exemple, on peut mentionner une fréquence élevée de noms et phrases prépositionnels ainsi qu'une longueur des mots élevée qui sont liés à un focus informationnel ou bien un style plutôt écrit. Cependant les pronoms de la 1^e et de la 2^e personne, les verbes au présent ainsi que les verbes de croyance sont plutôt liés à des sentiments personnels et des actions interpersonnelles ce qui implique un style plutôt oral. Dans l'ensemble, on constate ici, au fil des siècles, une augmentation des phénomènes caractéristiques d'un style plus proche de l'oral.

rentes études se basent sur la diachronie allant de l'analyse de tracts et sermons de la période de la Réforme (dans le cas de l'allemand), aux analyses à grande échelle à partir du XVII^e siècle qui prennent en considération différents genres littéraires tels que la fiction, l'essai et les lettres (dans le cas de l'anglais). Schwitalla expose de manière convaincante que la tradition discursive du tract, à l'époque de la Réforme, exigeait l'usage de l'oralité conceptionnelle¹⁰ : c'est donc le médium¹¹ qui a imposé une manière d'écrire facile à comprendre et, si possible, divertissante. À cet égard, il parle aussi d'une stylistique de la langue parlée (Schwitalla, 2000 : 675). Cela se traduit linguistiquement par l'usage de pro-formes, d'élisions, d'ellipses, de phrases courtes et d'une syntaxe plutôt parataxique que hypotaxique. D'autres points tels que les questions, les salutations ou le discours direct sont également abordés.

D'un autre point de vue, à savoir celui des processus de standardisation, des auteurs tels que Sabatini (1985), Berruto (1987) e Cerruti *et al.* (2017) qualifient la hausse de phénomènes oraux en italien de *rstandardizzazione*¹². Ainsi, depuis les années 1980, on discute de l'émergence d'une deuxième nouvelle norme standard, l'*italiano neostandard* (Berruto, 1987) ou *italiano dell'uso medio* (Sabatini, 1987), qui se caractérise, notamment, par la reprise de phénomènes qui étaient à l'origine considérés comme oraux. Ainsi, certains phénomènes passent du sous-standard au standard (p. ex. les pronoms *lui*, *lei*), c'est-à dire que les phénomènes standard initiaux (p. ex. *egli*, *ella*, *esso*) sont désormais considérés comme soutenus et faisant partie de l'*italiano aulico* (italien soutenu). Cette montée de phénomènes initialement oraux, dans la sphère de la langue standard, est aussi liée à un déplacement du standard sur le modèle de l'immédiat et de la distance communicatifs (Koch et Oesterreicher, 1985 ; 2011) en direction de l'immédiat communicatif.

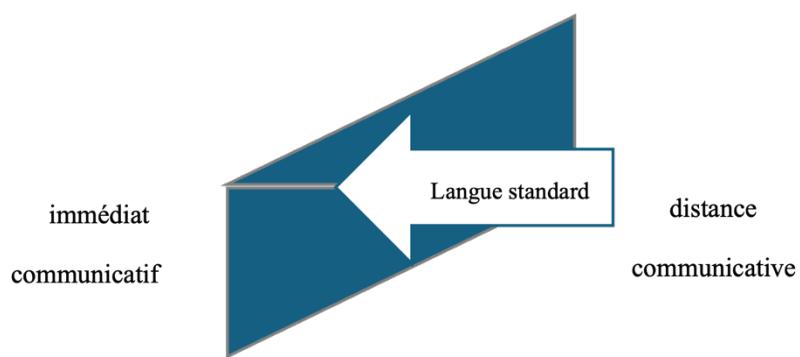


FIGURE 3 : LA POSITION DE LA LANGUE STANDARD DANS LE MODÈLE DE L'IMMÉDIAT ET DE LA DISTANCE COMMUNICATIFS

10. V. la citation suivante de Schwitalla (2000 : 674) : « Das Medium bedingte es, daß man leicht verständlich, überzeugend und möglichst auch unterhaltsam schreiben mußte. »

11. Ici, « médium » n'est pas utilisé dans le sens de Koch et Oesterreicher qui utilisent ce terme pour désigner la réalisation phonique ou graphique, mais bien dans le sens de McLuhan (1964) qui emploie « médium » dans le sens de moyen technique (par exemple, radio, télévision etc.).

12. Par rapport à la re-standardisation en espagnol v. Lebsanft et Tacke (2020 : 32, 39s).

Au début de la standardisation, le standard qui est surtout littéraire, se trouve nettement dans le domaine de la distance communicative. Au fil du temps, un peu plus au milieu du continuum de l'immédiat et de la distance, on peut observer l'émergence d'une norme nouvelle ou bien d'un standard nouveau, qui est notamment utilisé dans la communication des médias de masse¹³.

La comparaison des diverses approches scientifiques, traitant des phénomènes d'oralité, nous fournit des indications importantes à prendre en compte pour l'évaluation de la situation française qui nous intéresse ici. En effet, on part du postulat que nous avons affaire à une norme prescriptive assez stable, une situation tout à fait différente de celle décrite pour l'italien¹⁴. Pour faire cette évaluation, il faut, en premier lieu, distinguer les phénomènes d'oralité provenant de la zone médiane (Z 2) de ceux à situer dans la zone droite (Z 3) qui ne comprend que des phénomènes proprement oraux. Ainsi, une hausse de phénomènes de Z 2 équivalrait à une *colloquialisation* moins forte que celle de Z 3. Il serait pertinent de se demander si, le temps passant, de tels déplacements, souvent insidieux, ne conduisent pas à un changement de la norme (au début, seulement descriptive, puis prescriptive), comme cela pourrait être le cas de la disparition complète de l'usage de l'imparfait du subjonctif.

Étant donné que le langage de la presse s'avère être un objet de recherche approprié à ce propos, comme le démontrent plusieurs études, citées plus haut, pour l'italien et l'anglais (Biber, 1988 ; Biber et Finegan, 1989 ; Bonomi, 2002 ; Bonomi, 2014 ; De Cesare *et al.*, 2016 ; Leech et Smith, 2009 ; Rühlemann et Hilpert, 2017 ; Sabatini, 1985), nous analyserons les indications concernant l'usage de la langue dans le *Manuel de journalisme* d'Yves Agnès (3^e2015) dans le but de déceler des indices d'un processus de *colloquialisation* ou bien de re-standardisation.

13. V. à ce sujet également Tacke (2024 : 33) ainsi que Koch et Oesterreicher (2011 : 18s), qui indiquent que la langue standard établie à l'époque moderne coïncidait avec celle de la distance. Aujourd'hui, cette correspondance n'est plus systématique, car des éléments autrefois marqués comme relevant de la langue de l'immédiat sont désormais également utilisés dans des situations qui relèvent de la distance communicative.

14. Pour vérifier si la stabilité de la norme du français standard actuel peut être maintenue, il faudrait mener des études de corpus microdiachroniques à l'instar des études italiennes. Il se pourrait qu'une telle analyse révèle des similitudes plus grandes entre la situation française et celle italienne que ne le laissent supposer les évaluations très différentes de l'état actuel des deux langues en question par Koch (2010 : 197). Il qualifie l'état du français actuel de « restauration du domaine de la distance », une piste opposée à celle de l'italien qui se distingue par un processus de re-standardisation (Koch 2010 : 163).

4. Analyse du manuel de journalisme d'Yves Agnès

Le *Manuel de journalisme* d'Yves Agnès se prête à l'analyse d'un processus de *colloquialisation* dans le langage de la presse puisqu'il traite explicitement des questions concernant l'écriture et les formulations concrètes (v. chap. 3 « Écrire pour informer », chap. 6 « L'écriture efficace » et chap.9 « Le style »), ce qui n'est pas nécessairement le cas dans les manuels journalistiques qui, parfois, se focalisent plutôt sur l'éthique du journalisme (v. Alexis *et al.*, 2022 ; Degand et Grevisse, 2012). L'importance et la pertinence du manuel d'Yves Agnès est soulignée par le fait qu'il s'agisse déjà de la troisième édition et que, comme indiqué à la quatrième de couverture, cet ouvrage soit utilisé comme référence pour les écoles de journalisme.

Dans ce qui suit, nous prendrons en considération les passages qui traitent l'écriture journalistique de manière métalinguistique pour vérifier s'ils témoignent d'une *colloquialisation* du langage de la presse.

4.1 Le « bon usage » et le « mauvais usage »

La base de l'écriture journalistique est le « bon usage » (Agnès, 2015 : 128)¹⁵, ce qui est illustré par la citation suivante : « Une bonne connaissance du français – vocabulaire, orthographe, syntaxe, ponctuation... – est évidemment obligatoire (il faudra l'améliorer en permanence pour perfectionner son style) » (p. 30)¹⁶. L'accent est donc mis sur Z 1 et Z 2, qui ne sont toutefois pas considérés comme statiques, mais l'usage du lexique déontique (*obligatoire* et *faudra*) combiné avec les deux verbes évaluatifs et incrémentiels (*améliorer* et *perfectionner*) révèle l'idée d'une langue standard, à l'intérieur de laquelle il y a une marge de manœuvre admise pour l'amélioration stylistique. Ceci est surtout évoqué dans le chapitre traitant du style (p. 9). De façon similaire, dans le chapitre abordant la lisibilité, Agnès fait référence à l'orthographe, à la syntaxe et à la ponctuation comme étant fondateurs puisqu'elles « conditionnent la lecture et la compréhension des textes » (p.116).

Par ailleurs, dans l'introduction du chapitre 9 « Le Style », Agnès souligne que la presse écrite devrait « aller à contre-courant du journalisme parlé et télévisé lequel regorge de platitudes, de clichés, de fautes de français, [et] de mauvais usage de la langue » (p. 179). Cependant, à plusieurs reprises Agnès fait remarquer que le langage de la presse écrite est également concerné par les défis mentionnés ci-dessus. Cela laisse donc entendre la possibilité que le langage de la presse contient des phénomènes oraux à localiser dans Z 2, voire dans Z 3. Ainsi, dans le sous-chapitre « Les ressorts de l'écriture plaisir », il ajoute que le langage de la presse n'est pas à l'abri d'employer un style plat, conséquence

15. Agnès (2015 : 128) souligne explicitement que le manuel ne vise pas à « détailler toutes les règles du “bon usage” » et fait référence à d'autres ouvrages traitant ces questions.

16. Toutes les références contenant seulement une indication de la page, selon le modèle « p. 302 », se réfèrent au *Manuel de journalisme* de Yves Agnès (2015).

de la course contre la montre menant à un style automatisé et « trop proche du langage courant » (p. 182). Une critique similaire se trouve au chapitre 6 « L'écriture efficace », dans lequel Agnès recommande la rédaction de textes denses et « pas du bla-bla » (p. 117). Selon lui, un tel style relâché résulterait du fait que les journalistes s'orientent trop vers la langue parlée, comme il le remarque : « [L]e journaliste pratique une écriture lâche, trop proche de la langue parlée, qui multiplie les formules inutiles, les adjectifs superflus, les mots imprécis... » (p. 117). On observe donc ici une critique très nette de la *colloqualisation*. En ce qui concerne la situation diglossique du français, il convient de se demander si l'assouplissement de la stricte séparation entré Z 1 et Z 3 n'aboutit pas, à long terme, à une restandardisation plus générale.

L'insistance sur le « bon usage » s'accompagne parfois de la dissuasion du « mauvais usage », caractéristique de la tradition puriste. Cela apparaît clairement à la p. 123 où Agnès fournit une énumération de domaines grammaticaux qui, bien que difficiles, doivent être maîtrisés. Il s'agit de « l'emploi des verbes : accord du participe, propositions subordonnées, subjonctif et conditionnel notamment » (p. 123). Ce qui paraît un peu surprenant, c'est qu'Agnès n'approfondit pas ce constat. En effet, quelques lignes plus loin, il passe à la critique du « mauvais usage » en mentionnant un type d'erreur complètement différent qui ne concerne pas la grammaire, mais référence plutôt la sémantique. Ainsi, Agnès déplore un usage inapproprié des expressions telles que « l'œil du cyclone » qui désigneraient « des réalités moins dramatiques » (p. 124) que les mots ou phrasèmes ne le laissent supposer. Ainsi, il veut « [p]roscrire l'œil du cyclone sauf si l'on veut caractériser une situation de calme absolu » (p. 124). De manière virulente il réprouve ce type d'usage : « Ces fautes sont choquantes et révèlent de la mauvaise connaissance du français par le journaliste, ce qui est inacceptable. » (p. 124).

La critique d'un « mauvais usage » n'est pas seulement motivée par l'aspect esthétique, mais aussi par le contenu. Ainsi, Agnès argumente qu'un style mauvais remet en question l'honnêteté d'un journal, une caractéristique fondamentale :

1. L'inexactitude. Le journal le plus estimé sera décrédibilisé à chaque fois qu'un lecteur sourcilleux relèvera des erreurs. Fautes de français, d'orthographe et de ponctuation, hélas fréquentes. Noms propres mal orthographiés. Mais surtout faits entachés d'inexactitudes, d'à-peu-près, ou carrément faux. (p. 43)

Même si la maîtrise du « bon usage » est décrite comme une compétence de base, certains passages soulignent que le caractère normatif des questions linguistiques est plutôt considéré comme empêchant une bonne lisibilité, comme le montre la citation suivante :

2. Les études (normatives), la vie quotidienne (stress, tracas, banalités) et le respect des règles de base de l'écriture ne favorisent pas l'intrusion de l'idée nouvelle dans la recherche mentale du mot et de la phrase, intrusion qui va faciliter la sortie hors des sentiers battus, du style «sec», des locutions passe-partout. (p. 182)

En général, la critique de certaines manières de formuler vise surtout le français parlé, que l'on trouve plutôt dans d'autres types de médias tels que la télévision ou la radio. Un tel usage du langage est déconseillé. Cela se manifeste par l'usage nettement péjoratif du verbe *supporter*¹⁷: « Le français parlé comprend environ trois quarts de mots-outils et de redondances. Le français écrit ne le supporte pas » (p. 122). En ce qui concerne, notamment, la question d'un processus de *colloquialisation*, les différences entre écrit et parlé nous semblent remarquables, puisque les tendances mentionnées plus haut devraient être évitées dans le langage de la presse écrite¹⁸. Néanmoins, l'usage abusif des mots-outils aussi bien que des redondances sont observés non seulement à l'oral, mais aussi à l'écrit. Il est cependant important de mentionner les différences assez nettes dans la fréquence (p. 120). Le terme « redondances » englobe, pour Agnès, des répétitions et des formules appelées « creuses » (p. 120) comme *il est évident que, de fait, il se trouve que, pour ainsi dire*, ainsi que des pléonasmes (*trop excessif, seuls en tête à tête ...*) (p. 120). En parlant, ici, des différences entre écrit et parlé, Agnès ne mentionne pas explicitement le « bon usage », mais ses descriptions permettent de conclure que les formulations à proscrire font partie du « mauvais usage ». On remarque qu'Agnès n'utilise que peu d'exemples provenant du domaine de la morphosyntaxe qui peuvent être interprétés comme signes du « mauvais usage » (v. 1 et 2).

3. Le fameux *après que* qui doit être suivi de l'indicatif est certes vieilli, mais encore employé souvent mal. (p. 130)
4. Faute classique, elle aussi dans une proposition subordonnée relative, le *qui* se réfère obligatoirement au nom le plus proche de lui, donc pas forcément au sujet de la phrase qui précède. (p. 130)

Ici, on peut remarquer une attitude clairement sentencieuse qui se traduit par l'usage de l'adverbe *mal* (v. 3) ainsi que par la mention explicite de *faute* (v. 4).

Dans les exemples analysés ci-dessus, on peut reconnaître le rejet du « mauvais usage » et l'importance accordée au « bon usage » dans l'écriture journalistique qui s'appuie sur un lexique valorisant et puriste. Dans l'argumentation, l'usage d'un langage correct est associé à l'honnêteté, un *topos* puriste qui se manifeste également dans les listes de phénomènes à éviter, répandu dans la tradition puriste (v. chap. 4.3). Compte tenu de ces tendances prescriptives, on s'étonne d'observer une attitude assez progressiste et ouverte face à l'évolution linguistique :

5. Nous ne parlons pas tout à fait la même langue que nos grands-parents et nos petits-enfants la feront évoluer. Que la seule langue vraiment internationale, l'anglais, influence les autres c'est un constat. Mais l'excès, ici comme ailleurs, est stupide. Et ce n'est tout de
17. Dans ce contexte, il est également intéressant de noter que la personification du *français écrit* en tant qu'agent du verbe *supporter* entraîne l'effacement énonciatif de l'énonciateur (Rabatel, 2004) et crée l'image de la langue française, ou plutôt, bien de la langue française écrite comme sujet agissant.
18. À cet égard, Agnès se réfère seulement à la réalisation médiale, mais il ne prend pas en considération que d'un point de vue conceptionnel, dans des traditions discursives des médias comme la télévision, la radio ou le journal, des tendances similaires peuvent se manifester. Une description plus précise avec la terminologie de Söll (1987) et Koch et Oesterreicher (1985) pourrait préciser la description.

même pas une raison pour abdiquer toute défense de notre spécificité et nos sonorités. Sachons, en même temps que nous laissons la langue évoluer, défendre notre francité et nous inspirer aussi de l'intransigeance de nos amis québécois. « Courriel » vaut mieux qu'*e-mail*.» (p. 137)

Comme on peut le constater dans les exemples discutés précédemment, le manuel d'Agnès contient aussi bien des passages très puristes, qu'un plaidoyer ouvert et anti-puriste, ce qui n'apparaît pas comme étant étonnant, si l'on prend en considération, d'une part, la tradition puriste bien ancrée dans l'histoire de la langue française, et d'autre part, la prise de conscience que le « bon usage » doit aussi s'adapter à l'actualité afin de garantir une bonne lisibilité.

Pour faire le lien avec la *colloquialisation*, on peut conclure, que malgré les tendances vers une *colloquialisation*, mentionnées à plusieurs endroits, le respect du « bon usage » et la réprimande du « mauvais usage » reflète le maintien de la situation diglossique et de l'état de restauration (Koch 2010 : 198).

Tableau 1 : « bon usage » et « mauvais usage »

« bon usage »	« mauvais usage »
la base fondamentale : « Une bonne connaissance du français – vocabulaire, orthographe, syntaxe, ponctuation... – est évidemment obligatoire (p. 30)	attribué surtout au journalisme parlé et télévisé (p. 179), mais également dans les journaux, on trouve une « une écriture souvent plate, trop proche du langage courant » (p. 182) ou « trop proche de la langue parlée » (p. 117)
idée d'une processus continue d'amélioration : « il faudra l'[scil. le français] améliorer en permanence pour perfectionner son style », (p. 30)	réprimande des erreurs : <ul style="list-style-type: none"> « Ces fautes sont choquantes et révèlent de la mauvaise connaissance du français par le journaliste, ce qui est inacceptable. » (p. 124) « Le fameux <i>après que</i> qui doit être suivi de l'indicatif est certes vieilli, mais encore employé et souvent mal. » (p. 130) « Faute classique, elle aussi dans une proposition subordonnée relative, le <i>qui</i> se réfère obligatoirement au nom le plus proche de lui, donc pas forcément au sujet de la phrase qui précède. » (p. 130)

« bon usage »	« mauvais usage »
contient des domaines difficiles à maîtriser : « l'emploi des verbes : accord du participe, propositions subordonnées, subjonctif et conditionnel notamment » (p. 123)	réprimande de l'usage abusif de mots-outils et de redondances (<i>il est évident que, de fait, il se trouve que, pour ainsi dire, trop excessif, seuls en tête à tête ...</i>) (p. 120)
les études normatives se concentrant sur le « bon usage » empêchent l'émergence de nouvelles idées et favorisent un style sec : « Les études (normatives), la vie quotidienne (stress, tracas, banalités) et le respect des règles de base de l'écriture ne favorisent pas l'intrusion de l'idée nouvelle dans la recherche mentale du mot et de la phrase, intrusion qui va faciliter la sortie hors des sentiers battus, du style “sec”, des locutions passe-partout. » (p. 182)	lien entre manque de crédibilité et erreurs : « L'inexactitude. Le journal le plus estimé sera décrédibilisé à chaque fois qu'un lecteur sourcilieux relèvera des erreurs. Fautes de français, d'orthographe et de ponctuation, hélas fréquentes. Noms propres mal orthographiés. Mais surtout faits entachés d'inexactitudes, d'à-peu-près, ou carrément faux. » (p. 43)

4.2 Recommandations concernant le style : la lisibilité et l'écriture créative

Pour des raisons économiques notamment, la satisfaction des lecteurs est dans l'intérêt des rédactions, puisque les journaux doivent être achetés et lus. C'est précisément pour cela qu'Agnès souligne que le lecteur est « roi » : « Ce lecteur, qui doit être le véritable “patron” du journaliste, que recherche-t-il dans le journal ? » (p. 36). Cette attention particulière portée aux lecteurs donne au journaliste le rôle de vulgarisateur et de pédagogue (p. 41). C'est justement dans cette perspective que les journalistes doivent veiller à ce que les articles de presse soient bien lisibles. D'autant plus qu'une baisse générale des compétences en lecture a été observée ces dernières décennies.

Ainsi, Agnès note que « la maîtrise du français reste difficile à [sic] beaucoup et la multiplication d'autres centres d'intérêt (jeux vidéo, séries télévisées, smartphones, etc.) a rendu la lecture moins immédiate à bien des jeunes, même diplômés » (p. 115). C'est surtout ce constat qui justifie l'exigence d'améliorer la lisibilité des textes journalistiques : « S'adresser au plus grand nombre, c'est essayer de leur faciliter la tâche. » (p. 115)

Le chapitre dédié à la lisibilité s'inspire, notamment, du livre-référence de François Richaudeau, publié dans sa première édition en 1969 et qui se base sur des études scientifiques ayant mesuré la vitesse de lecture et la mémorisation. Un des résultats de ces recherches concerne la « capacité de mémoire immédiate » (p. 125), estimée à 12 mots pour une phrase. Il en résulte la recommandation adressée « aux journalistes de rédiger des phrases courtes, avec un maximum de [...] 17 mots » (p. 125). En outre, Agnès se réfère, dans son chapitre sur la lisibilité, à des études qui montrent, par exemple, que la première partie d'une phrase est mieux mémorisée que la seconde. Cette observa-

tion l'amène à recommander de ne pas commencer une phrase par le complément, mais d'adopter la structure de base sujet-verbe-complément, une recommandation certainement discutable du point de vue de la structure informationnelle, puisque cette affirmation repose sur l'hypothèse que le sujet contient l'information la plus importante.

Par ailleurs, l'écriture efficace doit être maîtrisée. Il s'agit d'un des fondements de l'écriture informative qui est caractérisée par la densité, la justesse et la précision (p. 180). À ce propos, le choix d'un lexique approprié revêt une importance particulière, comme le souligne la citation suivante : l'« emploi des mots les plus précis et les plus adaptés possible » (p. 122). Cela va de pair avec la critique des redondances, mentionnée à différentes reprises dans le manuel (p. 81, 117, 120-122, 127s). Il ne suffit pas d'écrire de manière condensée, commente Agnès dans la citation suivante : « Dense oui, aride ou abstrait non » (p. 117). Plus loin, il remarque que, dans les articles au sein desquels une plus grande liberté est admise, un style plus créatif est encouragé (p. 180). Il admet, de façon générale, qu'il convient de distinguer les articles d'information, marqués par un style condensé, d'autres types de textes comme les commentaires pour lesquels une plus grande liberté est permise et même souhaitée. C'est aussi la raison pour laquelle on ne peut pas constater une codification homogène du langage de la presse :

6. l'écriture journalistique n'est pas à ce point codifiée – malgré le puissant carcan qu'imposent les règles d'écriture efficace (chapitres 5 et 6) – qu'elle ne permettrait aucune créativité stylistique. Mais celle-ci est réservée à certains genres journalistiques (détail des genres au chapitre 10) alors que d'autres sont plus «standardisés». (p. 180)

C'est dans les genres textuels comme la brève ou le filet que l'on peut constater un degré de standardisation plus élevé (p. 180), alors qu'un ton plus personnel est acceptable dans des genres comme le « reportage, portrait, compte rendu, enquête, analyse, notamment, et aussi billet critique et chronique » (p. 180). Ce degré de liberté rédactionnelle est souligné, lorsque Agnès constate que dans le domaine du journalisme, il n'existe pas à proprement parler une écriture standardisée :

7. L'écriture journalistique est en effet dominée par deux impératifs absolus : 1. une bonne communication avec le lecteur ; 2. une longueur imposée, souvent courte. Mais, au-delà de ce constat – et de ce qu'il engendre de règles de base –, on ne peut pas définir en journalisme une manière d'écrire standardisée, normalisée. Au contraire : les journaux s'enrichissent de la diversité des styles personnels pour le plaisir de leurs lecteurs. (p. 180)

Or, dans la réalité, l'écriture journalistique n'est que très rarement créative, ce qui est dû à la pression normative (v. citation (2)). Outre les redondances, qui vont à l'encontre d'une écriture dense et qui sont critiquées à plusieurs reprises (p. 81, 117, 120-122, 127s), Agnès mentionne plusieurs évolutions positives dans l'écriture journalistique. C'est donc un « abandon définitif des références historiques du "journalisme à la française" (littérature et politique) » qui « a permis que s'épanouissent des styles d'écriture propres à la profession : les modèles ne sont plus chez les grands auteurs, mais dans les récits des reporters » (p. 179). De plus, il remarque une prise de distance, vis-à-vis d'une « écriture ampoulée » provenant de la littérature, et de textes administratifs compliqués (p. 116). À cet égard, il

reconnaît une amélioration générale du style, dans le sens d'une « belle écriture », qui prévalait auparavant dans les magazines ou dans le quotidien *Sud Ouest* (p. 179). À ce propos, il semble nécessaire d'humaniser les textes au moyen des procédés suivants :

8. des mots faisant référence aux sens [,] des mots extraits de l'univers corporel, personnel, familial [,] des citations de propos [,] la mise en scène de personnes [,] des pronoms personnels [,] des phrases personnelles ou s'adressant directement au lecteur. (p. 117)

En outre, Agnès recommande des « méthodes inspirées de la narration romanesque » (p. 193) et une écriture plus subjective (p. 65).

En conclusion, la lisibilité, qui garantit l'accès à la lecture des journaux pour un large public, et un style subjectif, qui renforce le plaisir de la lecture, peuvent être vus comme deux procédures au service d'une même stratégie qui vise à susciter et à maintenir l'intérêt des lecteurs et lectrices. Transposé sur le modèle de l'immédiat et de la distance communicatifs, on peut supposer un déplacement dans la direction du pôle de l'immédiat, survenu, il y a déjà plusieurs décennies et qui continue à se produire aujourd'hui. Cela est sans doute lié à des changements au sein de la société dans son ensemble qui peuvent être décrits par le mot-clé « *informalisation* » (v. Mair, 2024 : 194). En faisant le lien avec la situation diglossique, on remarque un affaiblissement des tensions entre Z 3 et Z 1, et ce, surtout par rapport à l'évolution positive de la presse française et l'éloignement de l'« écriture ampoulée » (p. 116).

Tableau 2 : Le style

Le style
→ but principal : bonne lisibilité afin de faciliter la lecture
syntaxe :
<ul style="list-style-type: none"> • « rédiger des phrases courtes, avec un maximum de [...] 17 mots » (p. 125) • recommandation d'adopter la structure de base sujet-verbe-complément
lexique :
<ul style="list-style-type: none"> • choix d'un lexique approprié et précis (p. 122) • éviter les rédundances (p. 81, 117, 120-122, 127s)
→ évolutions positives dans la presse française : un « abandon définitif des références historiques du “journalisme à la française” (littérature et politique) » qui « a permis que s'épanouissent des styles d'écriture propres à la profession : les modèles ne sont plus chez les grands auteurs, mais dans les récits des reporters » (p. 179) ; une prise de distance vis-à-vis d'une « écriture ampoulée » provenant de la littérature, et des textes administratifs compliqués (p. 116)

4.3 Une attitude puriste ?

En lisant les recommandations linguistiques, des éléments de traditions discursives (v. la notion du « Diskurstraditionnelles » chez Kabatek, 2015) sont relevés, que ce soit au niveau des thèmes abordés ou des formulations utilisées. Ces éléments se manifestent dans les motifs et les formulations typiques du discours normatif sur la langue en général (Settekorn, 1988) ou bien dans les traditions discursives concrètes de l'apologie de la langue (Schafroth, 2013). Ces dernières sont reconnaissables aux remarques ou à la lexicographie, comme le montrent les exemples suivants. L'idéal recherché est la *clarté*, qui est mentionnée conjointement à la *précision* :

9. La rigueur est consubstantielle au journalisme, dont le but premier est de rapporter des informations avec la plus grande clarté et la plus grande précision possible. (p. 31)

Cette caractéristique est souvent mentionnée dans le discours normatif, notamment dans les lignes directrices de l'*Académie française*¹⁹, ainsi que dans la liste de Funk (2017 : 63) regroupant des mots-clés du discours normatif (v. Große, 2017 : 260-270). Le rôle de la précision y est particulièrement mis en valeur :

10. L'une des clés de l'écriture dense, informative, est l'emploi des mots les plus précis et les plus adaptés possible. (p. 122)
11. Adopter un vocabulaire court et précis, supprimer les redondances, faire des phrases courtes ... (p. 128)
12. Le relecteur, pour sa part, a le choix entre deux méthodes : la « hache » (supprimer des paragraphes entiers) ou la « ciselure » :
 - [...]
 - faire la chasse aux redondances, aux adjectifs et adverbes superflus, aux mots creux
 - ôter tout ce qui pourrait être vague, imprécis (p. 128)
13. Un verbe précis rend inutile l'adverbe mais aussi renforce le message [...]. (p. 122)

Pour atteindre la précision attendue, selon Agnès, il est important de faire la *chasse aux redondances* durant le processus de rédaction. Ainsi, dans les parties analysées du livre, on constate 8 occurrences de redondance, dont 5 dans le phrasème « chasse aux redondances » (v. surtout pp. 120-122). Ce motif, connu depuis la théorie rhétorique de l'Antiquité, où l'on trouve des commentaires aussi bien favorables (v. Cic., De or. I, 20) que défavorables (v. Cic., Brut. 316 ; Quint., VIII, 3, 57) à propos de

19. Sur le site web de l'*Académie française*, on peut lire ce qui suit : « [...] l'Académie avait reçu une mission dont on mesure mieux aujourd'hui la profonde originalité : constituer avec sagesse et économie une langue qui ne fût pas celle des spécialistes, des érudits, ni celle des corporations, qui eût la clarté et l'élégance qu'on accorde au latin, où ne fût pas accentué l'écart entre langue écrite et langue parlée, qui tînt enfin sa force de son double attachement à l'usage et à la norme. » (<https://www.academie-francaise.fr/linstitution/lhistoire>, 11.02.2025)

l'usage de la redondance (v. Winter-Froemel et Zirker, 2011 : 1045), est également mobilisé dans le discours normatif actuel (v. Remysen, 2009 : 267)²⁰.

De plus, on remarque la réprobation des erreurs au regard du « bon usage ». Ce dernier, considéré comme préalable à l'écriture journalistique, n'est pas largement explicité, seulement quelques passages traitent spécifiquement des déviations du « bon usage » qui – comme Agnès l'admet dans la première citation – est aussi en train de changer. Ainsi, Agnès (2015 : 130) soutient que l'usage de « *après que* qui doit être suivi de l'indicatif est certes vieilli, mais encore employé et souvent mal ». Un autre point qui concerne le « mauvais usage » de la morphosyntaxe est l'usage de pronoms relatifs. Mais à part cela, on ne trouve aucun reproche concernant les fautes de grammaire.

En outre, la mise à l'écart de certaines catégories de mots, typique des aspirations puristes (Thomas, 1991 : 173), peut être observée dans le manuel d'Agnès : ainsi, la liste suivante contient des catégories telles que *néologismes*, *archaïsmes* et *emprunts* d'autres langues à éviter :

14. Les journalistes doivent éviter l'emploi de certains termes ou prendre des précautions avec eux. Lesquels ?
 - Les mots *abstraits* (les revoilà ...).
 - Les mots d'*origine étrangère* non intégrés dans la langue courante.
 - Les *néologismes*.
 - Les *archaïsmes*, tombés en désuétude.
 - Les *sigles* lorsqu'on n'est pas sûr que chaque lecteur les comprend [...]. (p.119)

Le recours à des éléments typiques du discours normatif ne surprend pas, puisque ce sont des questions concernant la rédaction des textes qui sont à la base des chapitres analysés. On y trouve donc des réflexions métalinguistiques contenant des jugements (Funk, 2017 : 35).

En ce qui concerne le texte, cela se traduit aussi par des formulations récurrentes, retrouvables également dans d'autres traditions discursives du discours normatif (v. à ce propos Große, 2017). Un exemple caractéristique est, à cet égard, l'usage de verbes déontiques (10 x *devoir*, 1 x *falloir*), signe d'une attitude puriste qui s'avère très forte dans un usage impersonnel (v. (15), Große 2011 : 240-242) ou moins forte, mais toujours prescriptive, dans la forme personnelle comme dans (16) :

15. La chasse est faite aux répétitions et autres redondances. Pour y parvenir, il faut de la matière brute informative, bien sûr. Mais il faut aussi discipliner sa plume (ou sa souris) [...]. (p. 117)
20. Dans la liste contenant des mots-clés du discours normatif, énumérée par Funk (2017 : 63), on ne trouve pas d'occurrence de « *redondance* ». Cependant, le mot « *abus* » est mentionné, ce qui peut être interprété comme une infraction à la clarté (Große, 2017 : 266).

16. Et comme la plupart des publications veulent s'adresser au plus grand nombre, les journalistes doivent éviter l'emploi de certains termes ou prendre des précautions avec eux. (p. 119)

Une attitude étonnamment libérale envers les néologismes est notable dans l'annexe du chapitre « 6. L'écriture efficace » intitulée « Langue vivante ». Le style n'y est pas représentatif d'un manuel contenant beaucoup de recommandations, mais plutôt de l'ordre du commentaire. On y observe une prise de distance nette par rapport à la position puriste :

17. Depuis le livre de René Étiemble *Parlez-vous franglais ?*, paru en 1964, les défenseurs de la pureté de la langue partent régulièrement de l'assaut des cohortes de journalistes soupçonnés d'être à la solde de la perfide Albion et de son avatar d'outre-Atlantique pour saper de l'intérieur notre si belle langue. (p. 136)

Le constat selon lequel « une langue n'est vivante qu'en évoluant, en se transformant » (p. 136) témoigne d'une attitude assez ouverte. Cette vitalité se traduit, selon Agnès, par l'usage d'anglicismes utilisés pour donner une impression « branché[e] » (p. 136). Ces anglicismes sont critiqués lorsqu'ils sont utilisés au détriment de la précision, mais ils ne sont pas condamnés de manière générale et plutôt considérés comme faisant partie intégrante de l'évolution linguistique, ce qui constitue un point crucial :

18. Les mots nouveaux viennent aussi de l'anglais. En force. Par les jeunes, par la musique, par les « geeks » et les « twittos » de tout poil, par ce formidable courant d'ouest en est qui n'a pas fini d'imprégner les cultures. Remarquons au passage que l'anglais, lui aussi, compte nombre de mots qui proviennent de notre langue. Remarquons aussi que personne ne trouve à redire à l'emploi de mots, modernes ceux-là, mais parfaitement intégrés comme parking, match, cocktail ou reporter (même si l'Académie recommande désormais reporter). (p. 137s).

Il faut, bien entendu, tenir compte du fait que cette annexe occupe une place particulière au sein du manuel. Notamment dans les chapitres portant sur les règles à suivre, on peut observer, à plusieurs reprises, une attitude plus puriste, qui fait partie d'une stratégie générale selon laquelle les journalistes doivent veiller à écrire de manière informative et précise. Cela peut être interprété comme signe d'un processus de restauration se déroulant en ce moment en France (Koch, 2010 : 198). Dans l'ensemble, on observe ici une oscillation entre remarques prescriptives et commentaires plutôt descriptifs, partiellement scientifiquement fondées.

Tableau 3: Le discours normatif vs une attitude libérale

Le discours normatif	Un attitude libérale
<p>motifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • clarté et précision : « La rigueur est consubstantielle au journalisme, dont le but premier est de rapporter des informations avec la plus grande clarté et la plus grande précision possible. » (p. 31) → faire la chasse aux redondances, aux adjectifs et adverbes superflus, aux mots creux (p.128) • réprobation des erreurs au regard du « bon usage » (v. Tableau 1) • mise à l'écart de certaines catégories de mots dans des listes (par ex. <i>néologismes, archaïsmes et emprunts</i> d'autres langues à éviter, p. 119) <p>formulations récurrentes du discours normatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • verbes déontiques (10 x <i>devoir</i>, 1 x <i>falloir</i>) • usage impersonnel (v. (15)) ou moins fort, mais toujours prescriptif, dans la forme personnelle (v. (16)) 	<p>→ attitude libérale envers les néologismes (« une langue n'est vivante qu'en évoluant, en se transformant » (p. 136))</p>

5. Conclusion

Le manuel de journalisme d'Yves Agnès présente, à première vue, des perspectives contradictoires. Alors que certains passages au ton puriste exigent le maintien du « bon usage », condamnant fermement certaines déviations de ce dernier (v. chap. 4), d'autres comprennent des recommandations par rapport à l'usage créatif de la langue française, témoignant d'une ouverture d'esprit surprenante. Cette ambivalence entre attitude conservatrice et innovante est due à l'objectif premier de l'écriture journalistique, selon lequel les articles doivent être rédigés de manière lisible. Pour que cette exigence soit atteinte, il est important que la norme prescriptive, qui est attendue dans un tel contexte, soit respectée dans le cadre de la rédaction d'un article journalistique. Cependant, le langage ne doit pas être trop éloigné des usages linguistiques des lecteurs et le style ne doit pas être ni trop sec, ni ennuyeux. C'est la raison pour laquelle Agnès conseille d'exploiter, pour un usage créatif, la marge de manœuvre qu'autorise le « bon usage ».

En appliquant le modèle de l'immédiat et de la distance de Koch et Oesterreicher, le « bon usage » peut être situé dans la partie droite du continuum, c'est-à-dire dans le domaine de la distance. Or, si l'on considère la contrainte incontournable d'employer un langage lisible, on peut supposer un léger déplacement vers le pôle de l'immédiat. Ce langage lisible entraîne l'abandon d'un langage trop marqué par la distance communicative, la pression normative apparaît toutefois vigoureuse dans le manuel de journalisme (v. chap. 4.3) et cela peut être interprété comme signe d'une restauration, un processus contraire à une assouplissement de la diglossie aboutissant à une restandardisation. Cependant, il convient de se demander si, outre les tendances exprimées par le discours normatif dominant, il n'existe pas également des nuances plus subtiles qui indiquent une autre direction : au-delà du léger déplacement vers le pôle de l'immédiat et l'usage d'un langage critiqué comme trop parlé (c'est-à-dire de phénomènes provenant de Z 2 ou de Z 3) on pourrait faire référence à la présence éventuelle de phénomènes oraux non pris en compte dans le discours normatif qui, néanmoins, laissent supposer un processus de *colloquialisation*. Ce serait le cas si une diminution de la longueur des phrases était observée au cours des années, comme conseillé dans le chapitre 6 « L'écriture efficace » du manuel. Dans l'ensemble, le tableau qui se dégage par rapport au langage de la presse, est très complexe : il révèle des tendances très nettes d'une restauration, signe d'une situation diglossique assez claire, et des tendances moins « bruyantes » qui pourraient être interprétées comme vestiges d'une *colloquialisation*.

Ces dernières suffiront-elles à empêcher la mort de la langue comme le craint Zink ? Peut-être à long terme, si les frontières entre français écrit et parlé s'assouplissent de manière significative, non seulement dans le discours sur le langage de la presse, mais surtout et avant tout dans l'usage réel.

Références

- Académie française (s.a.), *L'histoire*, disponible sur <https://www.academie-francaise.fr/linstitution/Lhistoire>. [Page consultée le 11 mai 2025.]
- Agnès, Yves (³2015), *Manuel de journalisme : l'écrit et le numérique*, Paris, La Découverte.
- Alexis, Lucie, Valérie Devillard, Agnès Granchet et Guillaume Le Saulnier (dir.) (2022), *Le manuel de journalisme*, Paris, Éditions Ellipses.
- Bally, Charles (1930), *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Barra-Jover, Mario (2013), « Linguistique et école primaire. En quoi l'approche diglossique est-elle la meilleure façon d'apprendre le français “académique” ? », *French Language Studies*, n° 23, p. 87-108.
- Berruto, Gaetano (1987), *Sociolinguistica dell’italiano contemporaneo*, Roma, Nuova Italia Scientifica.
- Biber, Douglas (1988), *Variation across speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Biber, Douglas et Edward Finegan (1989), « Drift and the Evolution of English Style: A History of Three Genres », *Language*, n° 65, p. 487-517.
- Blanche-Benveniste, Claire (1983), « L’importance du “français parlé” pour la description du français “tout court” », *Recherches sur le français parlé*, n° 5, p. 23-45.
- Bonomi, Ilaria (2002), *L’italiano giornalistico. Dall’ inizio del 900 ai quotidiani on line*, Firenze, Cesati.
- Bonomi, Ilaria (2014), « L’italiano giornalistico dalla carta al web. Costanti e novità », dans Enrico Garavelli et Elina Suomela-Härmä (dir.), *Dal manoscritto al web. Canali e modalità di trasmissione dell’italiano : tecniche, materiali e usi nella storia della lingua*. Atti del 12. Congresso SILFI, Società Internazionale di Linguistica e Filologia Italiana, Helsinki, 18-20 giugno 2012. Vol. II, Firenze, Cesati, p. 161-178.
- Cerruti, Massimo, Claudia Crocco et Stefania Marzo (dir.) (2017), *Towards a New Standard. Theoretical and Empirical Studies on the Restandardization of Italian*, Berlin/Boston, de Gruyter.
- Cicero, Marcus Tullius (2011), *M. Tullii Ciceronis scripta quae manservnt omnia. Fasc. 4 Brutus*, édité par Enrica Malcovati, Leipzig, Teubner.
- Cicero, Marcus Tullius (2013), *De oratore*, Basel, Teubner.
- Coseriu, Eugenio (1988), « “Historische Sprache” und “Dialekt” », dans Jörn Albrecht (dir.), *Energeia und Ergan. Schriften von Eugenio Coseriu (1965 - 1987)*, Tübingen, Narr, p. 46-61.

Coveney, Aidan (2011), « A language divided against itself ? Diglossia, code-switching and variation in French », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact : Hommages à Raymon Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 51-85.

De Cesare, Anna-Maria, Davide Garassino, Rocío Agar Marco, Ana Albom et Doriana Cimmino (2016), *Sintassi marcata dell'italiano dell'uso medio in prospettiva contrastiva con il francese, lo spagnolo, il tedesco e l'inglese. Uno studio basato sulla scrittura dei quotidiani online*, Frankfurt a.M., Peter Lang.

Degand, Amandine et Benoît Grevisse (2012), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches. Préface de Jane B. Singer. Postface de Nicolas Kayser-Bril*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

De Larminat, Astrid et Michel Zink (2016), « Michel Zink : “Le français risque de devenir une langue morte comme le latin” », *Le Figaro*, 14 septembre 2016, disponible sur <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2016/09/14/37002-20160914ARTFIG00252-michel-zink-le-francais-risque-de-devenir-une-langue-mortre-comme-le-latin.php>. [Page consultée le 10 mai 2025.]

Ferguson, Charles A. (1959), « Diglossia », *Word*, n° 15, p. 325-340.

Funk, Johannes (2017), *Sprachkritik und Lexikographie. Eine vergleichende Untersuchung französischer und spanischer Wörterbücher mit dem Schwerpunkt auf den Akademiewörterbüchern*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter.

Gadet, Françoise (2007), *La variation sociale en français. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Éditions Ophrys.

Große, Sybille (2017), « Sprachnormierung und Sprachkritik im Französischen », *HESO*, n° 1, p. 117-121.

Hilpert, Martin (2013), « Corpus-Based Approaches to Constructional Change », dans Thomas Hoffmann et Graeme Trousdale (dir.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford, Oxford University Press, p. 458-475.

Kabatek, Johannes (2015), « Wie kann man Diskurstraditionen kategorisieren ? », dans Esme Winter-Froemel, Araceli López Serena, Álvaro Octavio de Toledo y Huerta et Barbara Frank-Job (dir.), *Diskurstraditionelles und Einzelsprachliches im Sprachwandel = Tradicionalidad discursiva e idiomática en los procesos de cambio lingüístico*, Tübingen, Narr Francke Attempto, p. 51-65.

Koch, Peter (1997a), « Diglossie in Frankreich? », dans Winfried Engler (dir.), *Frankreich an der freien Universität. Geschichte und Aktualität*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 219-249.

Koch, Peter (1997b), « Diskurstraditionen. Zu ihrem sprachtheoretischen Status und ihrer Dynamik », dans Barbara Frank, Thomas Haye et Doris Topinck (dir.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Tübingen, Narr, p. 45-79.

- Koch, Peter (2010), *Sprachgeschichte zwischen Nähe und Distanz: Latein – Französisch – Deutsch*, dans Vilmos Ágel et Mathilde Hennig (dir.), *Nähe und Distanz im Kontext variationslinguistischer Forschung*, Berlin/New York, de Gruyter, p. 155-206.
- Koch, Peter (2014), « Phases et charnières: modéliser l'histoire de la langue (élaboration – standardisation – coiffure – régression) », dans Wendy Ayres-Bennett et Tom Rainsford (dir.), *L'Histoire du français. État des lieux et perspectives*, Paris, Classiques Garnier, p. 321-355.
- Koch, Peter et Wulf Oesterreicher (1985), « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch*, n° 36, p. 15-43.
- Koch, Peter et Wulf Oesterreicher (2011), *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin/Boston, de Gruyter.
- Lebsanft, Franz/Tacke, Felix (2020), « Romance Standardology: Roots and Traditions » dans Franz Lebsanft et Felix Tacke (dir.), *Manual of Standardization in the Romance Languages*, Berlin, de Gruyter, p. 3-60.
- Leech, Geoffrey N., Marianne Hundt, Christian Mair et Nicholas Smith (2009), *Change in contemporary English. A grammatical study*, Cambridge (New York), Cambridge University Press.
- Mair, Christian (1997), « The spread of the going-to-future in written English: a corpus-based investigation into language change in progress » dans Raymond Hickey et Stanisław Puppel, (dir.): *Language History and Linguistic Modelling: A Festschrift for Jacek Fisiak on his 60th Birthday*, Berlin, de Gruyter, 1537-1543.
- Mair, Christian (2024), « Colloquialisation: Twenty-five years on », *Journal of Historical Pragmatics*, n° 25 (2), p. 193-214.
- McLuhan, Marshall (1964), *Understanding media. The extensions of man*, New York, New American Library.
- Massot, Benjamin (2008), *Français et diglossie. Décrire la situation linguistique française contemporaine comme une diglossie : arguments morphosyntaxiques*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis.
- Massot, Benjamin (2010), « Le patron diglossique de variation grammaticale en français », *Langue française*, n° 168, p. 87-106.
- Massot, Benjamin et Paul Rowlett (2013), « Le débat sur la diglossie en France. Aspects scientifiques et politiques », *French Language Studies*, n° 23, p. 1-16.
- Prohl, Tanja (2019), *Das Französische als Pinguin unter den Diglossien? Eine empirische Untersuchung lexikalischer Alltagsdialekten vor dem Hintergrund der Diglossie-Hypothese*, Bamberg, University of Bamberg Press.

- Queneau, Raymond (1965), « Ecrit en 1955 », dans Raymond Queneau (dir.), *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris, Gallimard, p. 65-94.
- Quintilian (1970), *M. Fabi Qvintiliani Institvtionis oratoriae libri dvodecim*, vol. II, Oxford, Clarendonianus.
- Rabatel, Alain (2004), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, n° 156, p. 3-17.
- Remysen, Wim (2009), *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français*, Thèse de doctorat, Université de Laval.
- Richaudieu, François (1969), *La lisibilité. Langage, typographie, signes, lecture*, Paris, Denoël.
- Rühlemann, Christoph et Martin Hilpert (2017), « Colloquialization in journalistic writing : The case of inserts with a focus on well », *Journal of Historical Pragmatics*, n° 18 (1), p. 104-135.
- Sabatini, Francesco (1985), « L’“italiano dell’uso medio”. Una realtà tra le varietà linguistiche italiane », dans Günter Holtus et Edgar Radtke (dir.), *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen, Narr, 154-184.
- Schafroth, Elmar (2013), « Diskurstraditionen der Sprachapologetik », dans Elmar Schafroth, Martina Nicklaus, Christine Schwarzer et Comenico Conte (dir.), *Italien, Deutschland, Europa: Kulturelle Identitäten und Interdependenzen : Italia, Germania, Europa : fisionomie e interdipendenze*, Bielefeld, wbv Publikation, p. 294-349.
- Schwitalla, Johannes (2000), « Medienwandel und Reoralisierung. Phasen sprechsprachlicher Nähe und Ferne in der deutschen Sprachgeschichte », dans Dorothea Klein, Elisabeth Lienert et Johannes Rettelbach (dir.), *Vom Mittelalter zur Neuzeit. Festschrift für Horst Brunner*, Wiesbaden, Reichert, 669-689.
- Settekorn, Wolfgang (1988), *Sprachnorm und Sprachnormierung in Frankreich. Einführung in die begrifflichen, historischen und materiellen Grundlagen*, Tübingen, Niemeyer.
- Söll, Ludwig (³1985), *Gesprochenes und geschriebenes Französisch. Bearbeitet von Franz Josef Hausmann*, Berlin, Erich Schmidt.
- Tacke, Felix (2024), « Die Rekonfiguration und Modernisierung romanischer Standardsprachen: zu einem doppelten Paradigmenwechsel im Italienischen, Spanischen und Katalanischen », dans Lidia Becker, Julia Kuhn, Christina Ossenkopf, Claudia Polzin-Haumann et Elton Prifti (dir.), *Zwischen Pluralität und Präskription: Sprachnormen in der Romania in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen, Narr Francke Attempto, p. 29-76.
- Thérive, André (1923), *Le français, langue morte ?*, Paris, Plon.
- Thomas, George (1991), *Linguistic Purism*, London/New York, Longman.

Winter-Froemel, Esme et Angelika Zirker (2012), « Redundanz », dans Gert Ueding (dir.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, vol. 10, Tübingen, Niemeyer, p. 1044-1050.

Zribi-Hertz, Anne (2006), « Français standard et francilien commun : conséquences du phénomène diglossique pour la description et l'enseignement du français », Présentation au colloque de linguistique de l'Université d'Okayama (Japon), disponible sur <https://www.sfl.cnrs.fr/sites/default/files/images/diglossie.2017.pdf>. [Page consultée le 10 mai 2025.]

Zribi-Hertz, Anne (2011), « Pour un modèle diglossique de description du français : quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques », *French Language Studies*, n° 21, p. 231-256.

Zribi-Hertz, Anne (2013), « De la notion de grammaire standard dans une optique diglossique du français », *French Language Studies*, n° 23, p. 59-85.

Zribi-Hertz, Anne (2019), « Pour ou contre une approche diglossique généralisée de la description et de la didactique du français: vrai ou faux débat ? », hal-02095263, disponible sur <https://hal.science/hal-02095263v1>. [Page consultée le 10 mai 2025.]